

244-145.09

L'ACTUALITÉ EN

SAÛSÛ

## Maillard veut salarier les médecins

Développer le salariat des médecins comme alternative ou complément à la rémunération à l'acte? C'est la proposition du Vaudois Pierre-Yves Maillard, leader de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé. Selon lui, cette mesure serait plus à même de freiner les coûts de la santé que la taxe de consultation de 30 francs chez le médecin, que préconise Pascal Couchepin.

Un médecin salarié n'a plus aucun intérêt financier à recevoir des patients pour des consultations superflues, explique le conseiller d'Etat vaudois, dans un entretien paraissant aujourd'hui dans



*L'Hebdo.* «Pour éviter un système lourd et étatique, les praticiens pourraient être payés par le réseau de soins qui les emploie», estime le conseiller d'Etat.

» Dans cette contre-offensive politique contre le ministre de la Santé, Pierre-Yves Maillard rappelle sa préférence pour des primes fixées selon le revenu des assurés. «Certains consacrent 18% de leur salaire à la santé, d'autres 2%», rappelle-t-il. L'autre option serait de moduler la franchise en fonction du salaire: «Pour les bas revenus, elle serait de 300 francs, et pour un conseiller d'Etat par exemple, de 5000 francs.»